



## **L'INFO L.C.V.L.H.B N° 1245** **Vendredi 15 septembre 2023** **Sommaire**

### **LA VIE DE LA LIGUE**

Assemblée Générale Extraordinaire Ligue CVL Handball – Vendredi 29 septembre 2023

Tutoriel Gestion des boîtes fédérales – OUTLOOK @ffhandball.net

Départ de Frédéric SALMON du poste de Responsable du PPF masculin

Campagne de communication contre les violences – FFHandball

La rentrée des futurs Éducateurs de Handball – Promo 23/24

Prends-toi aux Jeux »

### **INFORMATIONS AUX CLUBS**

Engagement d'un volontaire en mission de service civique – Saison 2023 / 2024

La Ligue recherche un(e) volontaire !

Dispositifs d'aide à la prise de licence

Centre de ressources de la FFHandball

Livrets des offres de pratiques

La FFHandball s'associe au Comité Paralympique Sportif Français pour le déploiement de plusieurs dispositifs

### **SERVICE FORMATIONS – ITFE CENTRE VAL-DE-LOIRE**

Formations ouvertes à l'inscription

Échanges techniques

### **COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE**

Stages de reprise pour la qualification des JA

### **COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

Inversions de rencontres

Conventions

Reports

Différents rappels

### Assemblée Générale Extraordinaire Ligue CVL Handball – Vendredi 29 septembre 2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE**

**Vendredi 29 septembre 2023**  
18h30 > 20h au Lycée Benjamin Franklin  
(21 Bis Rue Eugène Vignat, 45000 Orléans)

Les participants à l'AGE seront ensuite invités à assister au match de LiquiMoly Starligue Septors / Chambéry au Palais des Sports, suivi d'un apéritif dinatoire à la mi-temps de la rencontre.  
(invitation valable pour deux représentants par club)

**Ordre du jour :**

- Vote de la modification des statuts de la Ligue
- Présentation et vote de la CMCD territoriale 2023-2025

**LIGUE CENTRE  
VAL DE LOIRE  
FFHANDBALL**

Daniel Villain, Président de la Ligue Centre-Val de Loire, vous invite à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball qui se déroulera :

**Vendredi 29 septembre 2023, de 18h30 à 20h  
au Lycée Benjamin Franklin, 21 bis rue Eugène Vignat, 45000 Orléans**

Au programme de cette AGE, le vote de modifications importantes dans les statuts de la Ligue, la présentation et le vote de la CMCD territoriale pour la période 2023/2025. Les représentants des clubs présents seront invités à assister à la rencontre de LiquiMoly Starligue Saran/Chambéry et à un apéritif dinatoire à la mi-temps de la rencontre.

Pour vous y inscrire, merci de remplir le formulaire suivant **avant le 22 septembre 2023** :  
<https://forms.office.com/e/J7wYc16Dff>

Si vous souhaitez profiter de l'occasion pour inviter des collaborateurs de votre structure à la rencontre de LiquiMoly Starligue, la Ligue vous propose d'acheter des places supplémentaires (*aux 2 représentants de clubs déjà inclus dans l'invitation*) au tarif de 5€ (*nombre limité*). La facturation sera faite auprès du club réservant, suite à la réservation du présent formulaire. Merci de le noter dans le formulaire.

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible, vous trouverez ci-après le pouvoir à nous retourner signé par le président par mail en amont de l'AGE à l'adresse suivante : [5400000@ffhandball.net](mailto:5400000@ffhandball.net) ou le jour de l'AGE.

[Pouvoir à télécharger](#)

### Tutoriel Gestion des boîtes fédérales – OUTLOOK @ffhandball.net

**GESTION DE BOITE MAIL  
FÉDÉRALE - @ffhandball.net**

SERVICE COMMUNICATION - LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE  
15/09/2023

**LIGUE CENTRE  
VAL DE LOIRE  
FFHANDBALL**

Vous n'arrivez plus à gérer votre boîte mail @ffhandball.net ? Vous recevez trop de mails, vous laissez passer les informations importantes, vous oubliez de transférer les factures à votre trésorier ....

OUTLOOK peut vous permettre de simplifier la gestion de vos boîtes mails grâce à la création de règles de gestion. Retrouvez ci-dessous un tutoriel pour vous simplifier la vie : [Tutoriel](#) !

## Départ de Frédéric SALMON du poste de Responsable du PPF masculin

L'ETR de début de saison a été l'occasion pour les membres de l'ETR et les élus présents de dire au revoir à un salarié historique de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball depuis 24 ans, Frédéric SALMON, responsable du Pôle Espoirs et du PPF masculin !

Cette saison 2023/2024 marquera pour lui un nouveau départ, dans sa région de cœur : les Landes, avec un nouveau projet professionnel passionnant !

Un grand merci à toi Fred pour ces 24 années au service des jeunes joueurs, les amenant avec bienveillance et discipline vers le haut niveau !

Forcément, une pensée émue pour celui qui t'a amené jusqu'ici et qui a tant apporté à la Ligue Centre-Val de Loire, Michel Barbot ✨

Fred quittera son poste officiellement aujourd'hui mais accompagne depuis fin août son successeur, Rudi PRISACARU venant tout droit du Fenix Toulouse !

Bon vent Fred, merci pour tout et Rudi, bienvenue en Ligue Centre-Val de Loire !



## Campagne de communication contre les violences - FFHandball

A promotional graphic for the 'TOUS UNIS' campaign against violence in handball. The top part features a group of handball players in a huddle. Below them is a blue banner with the text 'TOUS UNIS FACE AUX VIOLENCES', 'FACE AUX VIOLENCES JOUONS COLLECTIF', 'GAGNER C'EST SAVOIR DIRE STOP', a QR code, and the hashtag '#HandEngage' with the website 'tousunisfaceauxviolences.fr'. At the bottom, there are logos for UCPHF, MASTER, LNH, FFHANDBALL, LFH, HPH, and UCPHF.

Dans le cadre de la campagne Tous Unis face aux violences, lancée en mai dernier, qui vise à lutter contre toutes les formes de violences : racisme, LGBTphobies, violences sexuelles, incivilités, harcèlement et bizutage. il nous semblait pertinent de vous partager les affiches dédiées aux différentes incivilités que vous pourrez utiliser, dans différents formats (web et print) mais aussi un clip vidéo, à diffuser très largement : <http://kitcom.ffhandball.fr/kit-tous-unis/>

**Des affiches seront distribuées aux clubs présents lors de l'AG extraordinaire qui se déroulera le 29 septembre 2023.**

## La rentrée des futurs Éducateurs de Handball – Promo 23/24

Lundi 4 septembre, c'était la rentrée aussi pour la nouvelle promotion d'Éducateur de Handball, engagée dans le Titre à Finalité Professionnel de niveau 4 pour 12 mois !

Pour cette promotion, deux parcours sont proposés :

- Mention "Animateur des pratiques socio-éducatives et sociétales"
- Mention "Entraîneur Territorial"

Et c'est pas moins de 28 apprenti.e.s (19 mention "APSS" & 9 mention "ET") qui ont débuté leur formation avec en ligne de mire l'obtention de leur diplôme, dans 12 mois !

Avec toutes ces nouvelles têtes en cours de formation sur les bords de terrains en CVL, une petite présentation s'impose ! 🙌

Retrouvez leur présentation sur le Facebook de la Ligue :

<https://www.facebook.com/LigueDuCentreDeHandball/posts/pfbid03DYM8P4177iItGokWhK49jzk8C17dWGR2A9Po2KYJQbEUZ4dyfRJVZS44krtLnEdl>

Nom	Prénom	STRUCTURE
BELON	Julian	US Orléans
BEN SALEM	Amine	C'Chartres MHB
BEN SALEM	Yassine	C'Chartres MHB
BOISSY	Mathilde	ASPTT Châteauroux Métropole 36
BOST	Maxence	OC Châteaudun
BOUBA	Clément	US DV HB
CAMUS PARISI	Maxime	AC Issoudun HB
DESLOGES	Léo	Comité Indre HB
DEVISME	Léo	CSM Sully HB
ELLEBOODE	Baptiste	St Cyr HB
FREMONT	Hugo	Azay-Veretz HB
GAGNOL	Mathis	US Orléans
GOMES	Léa	US Saint Florent / Cher
GROUT	Kyllian	Azay-Veretz HB
HATREL	Thomas	US DV HB
JOUVENET	Hugo	CD45HB
MARILLER-JEAN	Kewan	Mainvilliers Chartres HB
MASSON	Nathan	CSM Sully HB
PERRIGAUD	Killian	Ouzouer / Loire HB
PIETRE	Basile	Saran Loiret HB
PITET	Kenzo	Limoges Hand 87
POUMANGUE	Elisabeth	Escale Orléans
ROMDHAN	Hanen	US DV HB
ROSSIGNOL	Florian	Jargeau Sport HB
SAUVRENEAU	Maxence	St Cyr HB
THELCIDE	Axel	HBC Gien Loiret
TISSIER	Tao	CD28HB

Nous leur souhaitons, à toute et à tous, beaucoup de réussite dans cette formation 🍀

## Prends-toi aux Jeux »

Vous trouverez ci-dessous la liste des différentes journées d'actions mises en place par les clubs de la Ligue dans le cadre du projet « Prends-toi aux Jeux ».

CLUB CONCERNÉS	Date des évènements
<b>28 - Eure-et-Loir</b>	
- Nogent Perche Handball	16 septembre 2023
<b>37 - Indre-et-Loire</b>	
- Langeais Cinq Mars Handball	16 septembre 2023
<b>41 - Loir-et-Cher</b>	
- AC Romorantin	21 septembre 2023
<b>45 - Loiret</b>	
- AS Trainou Handball	15 septembre 2023
- Saran Loiret Handball (sur la ville d'Ingré)	Septembre 2023 (à confirmer)
- CJF Fleury Loiret Handball	16 septembre 2023



## INFORMATIONS AUX CLUBS

### Engagement d'un volontaire en mission de service civique – Saison 2023 / 2024

Votre structure souhaite engager un volontaire en mission de service civique pour la saison 2023/2024 ? Voici les conditions :

- Être âgé de 16 à 25 ans
- Mission de 6 à 8 mois dans le club
- Effectuer de 1 à 3 missions parmi celles évoquées dans le dossier de demande d'accueil d'un volontaire
- 2 volontaires maximum / structure

Pour en savoir plus sur le service civique : <https://www.centre-handball.com/service-civique/>



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

### La Ligue recherche un(e) volontaire !

La Ligue Centre-Val de Loire cherche un **volontaire** en mission de Service Civique pour développer la dimension scolaire et humaine liée à la pratique du handball au sein d'un Pôle Espoirs.

Une mission sera à assurer à **Chartres** (Lycée Marceau) auprès des pensionnaires du Pôle Espoirs **masculin**, d'octobre 2023 à juillet 2024.

**Mise en place d'actions auprès des élèves des deux pôles espoirs de handball de la région Centre-Val de Loire portant sur l'aide à la conciliation de sa vie de sportif, de collégien ou lycéen et de citoyen :**

- L'accompagnement à l'appropriation du rythme de vie et de l'environnement
- La sensibilisation à l'hygiène de vie
- La sensibilisation à la diététique
- L'aide aux devoirs

Pour en savoir plus : [FICHE DE POSTE](#)

Contact référence au sein de la Ligue

**Nolwenn COUÏC/Référente Service Civique Ligue**

02.38.53.89.29/5400000.ncouic@ffhandball.net

### Téléchargez le dossier de demande d'accueil d'un volontaire – Saison 2023 / 2024

### Dispositifs d'aide à la prise de licence



Deux dispositifs d'aide à la prise de licence sont possibles en Centre-Val de Loire : YEP'S et le PASS'SPORT

Retrouvez toutes les informations sur le site internet > [Informations](#)



## Centre de ressources de la FFHandball

Vous venez de prendre de nouvelles fonctions au sein d'un club ? Vous avez changé de fonction ? La situation de votre club a changé et vous venez de devenir employeur ? Les parents vous demandent des informations concernant l'assurance MMA dans le cadre de la prise de licence ?

Le Centre de Ressources de la FFHandball est à votre disposition et mis à jour régulièrement pour être au plus proche de vos besoins ! N'hésitez pas à le consulter pour avoir toutes les informations concernant :

- ✔ La gestion administrative du club,
- ✔ La gestion financière du club,
- ✔ Les offres de pratique,
- ✔ La communication,
- ✔ Les outils digitaux,
- ✔ L'arbitrage,
- ✔ Les labels ...

Lien vers le site internet : <https://doc.ffhandball.fr/>

## Livrets des offres de pratiques

Le service développement vous propose en ce début de saison un outil de présentation des offres de pratiques. Dans ce document, vous y trouverez entre autres un exemple de séance type sur chaque activité.

Bien évidemment, nous restons à votre entière disposition pour vous rencontrer sur vos lieux de pratiques, échanger avec vous si souhaitez développer l'une ou ces offres auprès de vos adhérents et non licenciés. Des formations sont proposées dans ces offres de pratiques, n'hésitez pas à aller vous renseigner.

Plus d'informations : [L'ANIME LES OFFRES DE PRATIQUE](#)



## La FFHandball s'associe au Comité Paralympique Sportif Français pour le déploiement de plusieurs dispositifs

La FFHandball souhaite accompagner les structures impliquées dans le développement du HandEnsemble et du ParaHand en leur mettant à disposition 3 dispositifs portés par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF).

1. **Le programme Club Inclusif** : Programme pour les clubs qui souhaitent être accompagné à l'accueil des personnes en situation de handicap
2. **Le programme EMSMxCLUBS** : mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux afin d'impulser et de pérenniser des actions de découverte autour des pratiques para-sportives : possibilité d'être éligible à des subventions
3. **La plateforme d'aide au financement des projets parasportifs** : plateforme recensant les possibilités de financement

[Tout savoir sur ces dispositifs](#)

## Formations ouvertes à l'inscription

- **Contribuer à l'animation sportive de mon club (40h)**
  - *Auneau / Mainvilliers (28)* - A partir du 16/09/2023
  - *Dreux (28)* - A partir du 23/09/2023
  - *St Denis en Val (45)* - A partir du 21/09/2023
    - [S'inscrire](#)
- **Entraîner des jeunes (80h)**
  - *Secteur EST (Orléanais)* - du 03/11/2023 au 20/05/2024
  - *Secteur SUD (Berry)* - du 17/11/2023 au 20/05/2024
  - *Secteur NORD (Chartrain)* - du 17/11/2023 au 20/05/2024
  - *Secteur OUEST (Tourangeaux)* - du 17/11/2023 au 20/05/2024
    - [S'inscrire](#)



Les 2 premiers modules seront proposés en proximité - le 3ème module (18 au 20 mai 2024) se déroulera dans le cadre des Finales Intercomités, à Orléans.



- **Animer la pratique babyhand et hand 1<sup>er</sup> pas (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024- Ligue CVL (Saran)**
  - [S'inscrire](#)
- **Animer la pratique Handfit (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024 - Ligue CVL (Saran)**
  - [S'inscrire](#)
- **Animer la pratique du Handensemble (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024- Ligue CVL (Saran)**
  - [S'inscrire](#)
- **Animer la pratique Minihand et Hand à 4 (40h) - du 20/11/2023 au 26/02/2024- Ligue CVL (Saran)**
  - [S'inscrire](#)

### ■ Juge Arbitre T3 (18h)

- **Bassin 45 : 07/10/23 - 14/10/23 - 18/11/23 - 25/11/2023**
  - 1er module en gymnase (à définir) - les 3 autres présentiel à la Ligue (Saran)
- **Bassin 18/36 : 14/10/23 - 18/11/2023 - 02/12/23 - 16/12/23**
  - Lieux en alternance entre Bourges et Issoudun
- **Bassin 37/41 : 14/10/23 - 18/11/23 - 02/12/23 - 16/12/23**
  - Maison des Sports de Touraine
- **Bassin 28 : Dates à définir**
- **Bassin 45 : 13/01/24 - 20/01/24 - 10/02/24 - 17/02/24**
  - 1er module en gymnase (à définir) - les 3 autres présentiel à la Ligue

[S'inscrire](#)



## Échanges techniques

**MATINÉE TECHNIQUE HANDBALL**  
Dimanche 24 septembre 2023 - 10h > 12h30  
Plaine départementale des sports - Châteauroux



**THÈME ABORDÉ :**  
**RÈGLES AMÉNAGÉES**

Animé par **Pascal TREFAULT**  
CTF Comité de l'Indre

9h45 : Accueil  
10h : Discussion autour des RAM et de leur compréhension  
11h : Séance (situations en lien avec les RAM)  
12h30 : Retour sur les situations et fin.

Alors que vous soyez éducateur de club, accompagnateur d'équipe, dirigeant de club ou parent, vous serez les bienvenus et nous comptons sur votre présence !

**GRATUIT**

Inscription auprès de **Pascal TREFAULT**  
5436000.ptrefault@ffhandball.net  
06 45 55 80 36

**COMITÉ INDRE**  
FFHANDBALL

**LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE**  
FFHANDBALL

### Formation continue des entraîneurs - U11/U13/U15

Vous encadrez des U11, U13 ou U15 dans le [Comité Indre Handball](#) ou à proximité ? C'est le moment ou jamais pour en savoir plus sur les règles aménagées définies dans la Ligue Centre-Val de Loire, et sur les modalités de mises en œuvre pour les équipes évoluant dans ces championnats !



Dimanche 24 septembre 2023

De 10h à 12h30

Plaine départementale des Sports à Châteauroux

## COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

### Stages de reprise pour la qualification des JA

La CTA vous informe que les 1/2 journées du stage de reprise pour la qualification des JA T1/T2/T3 et JAJ T1/T2 auront lieu sur différentes dates et lieux géographiques du territoire afin de permettre à tout le monde de pouvoir participer à cette demi-journée (**de 8h30 à 13h**) et ainsi être qualifié arbitre pour la saison 2023-2024.

Les lieux et dates sont :

- Samedi 16 septembre à Bourges (Gymnase Yves du Manoir à Bourges)
- Dimanche 17 septembre à Chitenay (Complexe sportif intercommunal Val du Beuvron)

Chacun recevra un mail via son adresse mail perso ou par l'intermédiaire de son club pour ceux dont nous n'avons pas l'adresse mail.

**PS: Pour rappel, pas de présence au stage, pas de qualification du statut JA / JAJ**

# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

## Inversions de rencontres

Suite à une indisponibilité de gymnase le week-end du 30 septembre/01 octobre 2023, **le match opposant St Pryvé Olivet 3 – US Orléans 3 du 30 septembre/01 octobre 2023 en Honneur Régional Masculin Poule A**, ne pourra avoir lieu comme initialement prévu.

Par conséquent, la Commission Organisation des Compétitions en possession de l'accord du club US Orléans accepte d'inverser le match comme suit :

- **LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 (J03) À 19 H 00 : US ORLEANS 3 – ST PRYVE OLIVET 3**
  - **LE WEEK-END DU 10/11 FEVRIER 2024 (J14): ST PRYVE OLIVET 3 – US ORLEANS 3**
- 

Suite à une indisponibilité de gymnase le week-end du 06/07 avril 2024, **le match opposant Bléré Val de Cher 2 – USM Montargis 2 du 06/07 avril 2024 en Championnat Prénational Féminin**, ne pourra avoir lieu comme initialement prévu.

Par conséquent, la Commission Organisation des Compétitions en possession de l'accord du club USM Montargis accepte d'inverser le match comme suit :

- **LE WE DU 11/12 NOVEMBRE 2023 (J07) : BLERE VAL DE CHER 2 – USM MONTARGIS 2**
  - **LE WE DU 06/07 AVRIL 2024 (J18): USM MONTARGIS 2 – BLERE VAL DE CHER 2**
- 

## Conventions

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable :

- Au renouvellement de la convention entre les clubs HBC MALESHERBES et HBC PITHIVIERS concernant le Championnat 2<sup>ème</sup> division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 2<sup>ème</sup> division s'appellera NORD LOIRET 2**
- Au renouvellement de la convention entre les clubs de HBC PITHIVIERS et HBC MALESHERBES concernant le Championnats 1<sup>er</sup> division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 1<sup>er</sup> division s'appellera NORD LOIRET 1**
- Au renouvellement de la convention entre les clubs HBC MALESHERBES et HBC PITHIVIERS concernant le Championnat 1<sup>ère</sup> Division Territoriale Senior Féminin.  
**L'équipe + 16 Féminin 1<sup>ère</sup> division s'appellera NORD LOIRET**
- Au renouvellement de la convention entre les clubs HBC MALESHERBES, HBC PITHIVIERS et AS PUISEAUX concernant le Championnat Territorial U13 Masculin Niveau 2.  
**L'équipe TU13M Niveau 2 s'appellera NORD LOIRET 2**
- A la demande de convention entre les clubs ATHEE HB, BLERE VAL DE CHER et HBC ST MARTINOIS concernant le Championnat Territorial U11 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU11F Niveau 2 s'appellera ENTENTE VAL DE CHER 2**
- A la demande de convention entre les clubs ATHEE HB, BLERE VAL DE CHER et HBC ST MARTINOIS concernant le Championnat Territorial U13 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera ENTENTE VAL DE CHER 2**
- A la demande de convention entre les clubs ATHEE HB, BLERE VAL DE CHER et HBC ST MARTINOIS concernant le Championnat Territorial U15 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU15F Niveau 2 s'appellera ENTENTE VAL DE CHER 2**

- A la demande de convention entre les clubs AST CHATEAUNEUF et A EPERNON concernant le Championnat 1<sup>ère</sup> Division Territoriale Senior Féminin.  
**L'équipe + 16 Féminin 1<sup>ère</sup> division s'appellera AST CHATEAUNEUF/A EPERNON**
- Aux demandes de conventions entre les clubs AS TRAINOU et CHATEAUNEUF SUR LOIRE concernant les Championnats 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 1<sup>ère</sup> division s'appellera ENTENTE TRAINOU 1**  
**L'équipe +16 Masculin 2<sup>ème</sup> division s'appellera ENTENTE TRAINOU 2**
- A la demande de convention entre les clubs AS TRAINOU et CHATEAUNEUF SUR LOIRE concernant le Championnat Territorial U13 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera TRAINOU/CHATEAUNEUF SUR LOIRE**
- Aux renouvellements des conventions entre les clubs CHATEAUNEUF SUR LOIRE et AS TRAINOU concernant les Championnats Territoriaux U15 Masculin et U15 Féminin Niveau 2.  
**Les équipes TU15M et TU15F Niveau 2 s'appelleront CHATEAUNEUF/TRAINOU**
- Aux demandes de conventions entre les clubs ATHEE HB et HBC ST MARTINOIS concernant les Championnats 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 1<sup>ère</sup> division s'appellera ENTENTE ATHEE SUR CHER/ST MARTIN LE BEAU 1**  
**L'équipe +16 Masculin 2<sup>ème</sup> division s'appellera ENTENTE ATHEE SUR CHER/ST MARTIN LE BEAU 2**
- Aux demandes de conventions entre les clubs O MEHUN et S ST DOULCHARD concernant les Championnats 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 1<sup>ère</sup> division s'appellera O MEHUN/SAINT DOULCHARD 1**  
**L'équipe +16 Masculin 2<sup>ème</sup> division s'appellera O MEHUN/SAINT DOULCHARD 2**
- A la demande de convention entre les clubs HBC VOUVRILLON et CHAMBRAY THB concernant le Championnat Territorial U18 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU18F Niveau 2 s'appellera VOUVRAY/CHAMBRAY**
- Aux demandes de conventions entre les clubs BOURGES HB 18 et US ST FLORENT concernant les Championnats 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division Territoriale Senior Masculin.  
**L'équipe +16 Masculin 1<sup>ère</sup> division s'appellera BOURGES HB 18/US ST FLORENT 1**  
**L'équipe +16 Masculin 2<sup>ème</sup> division s'appellera BOURGES HB 18/US ST FLORENT 2**
- Aux demandes de conventions entre les clubs BOURGES HB 18 et US ST FLORENT concernant les Championnats 1<sup>ère</sup> Division Territoriale Senior Féminin et U13 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe +16 Féminin 1<sup>ère</sup> division s'appellera BOURGES HB 18/US ST FLORENT**  
**L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera BOURGES HB 18/US ST FLORENT**
- A la demande de convention entre les clubs US JOUE LES TOURS et CHAMBRAY THB concernant le Championnat Territorial U18 Masculin Niveau 2.  
**L'équipe TU18M Niveau 2 s'appellera ENTENTE JOUE/CHAMBRAY 3**
- A la demande de convention entre les clubs BOURGES HB 18, HB CHAPELLOIS 18 et US ST FLORENT concernant le Championnat Territorial U13 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU13F Niveau 2 s'appellera BOURGES HB 18/LA CHAPELLE/ST FLORENT**
- A la demande de convention entre les clubs BOURGES HB 18, HB CHAPELLOIS 18 et US ST FLORENT concernant le Championnat Territorial U11 Féminin Niveau 2.  
**L'équipe TU11F Niveau 2 s'appellera BOURGES HB 18/LA CHAPELLE/ST FLORENT**

## Reports

HONNEUR REGIONAL MASCULIN 23/24  
Phase : HONNEUR REGIONAL MASCULIN 23/24  
Poule : R3M POULE A

La rencontre entre OUZOUEUR SUR LOIRE (5445042 : OUZOUEUR SUR LOIRE HANDBALL) et ESCALE ORLEANS 2 (5445039 : ESCALE ORLEANS) initialement prévue le samedi 23/09/2023 à 20:30  
Dans la salle GYMNASSE MUNICIPAL.  
( RUE FOUCHARD 45570 OUZOUEUR SUR LOIRE FRANCE ).

Est reportée au vendredi 15/12/2023 à 21:00.

## Différents rappels

### Date de qualification pour participer à une rencontre :

Attention ! La date de qualification à considérer pour participer à une rencontre est la date inscrite sur la licence. Exemple, si la date de qualification est le dimanche 10 septembre 2023 le joueur ne peut pas participer à une rencontre le samedi 09 septembre 2023.

### ART.7 conclusion de rencontre paru dans le bulletin de début de saison :

En cas de modification d'une conclusion de match « **non validée** », il n'est pas nécessaire de passer par « REPORT », les clubs ont toute latitude pour la rectifier et doivent en informer leur adversaire.

En cas de modification d'une conclusion « **validée** » (jour, horaire, lieu) et avant toute manipulation dans GESTHAND, un accord préalable du club adverse est obligatoire.

Les demandes d'inversion s'effectuent directement dans GESTHAND après accord préalable du club adverse. **ATTENTION : lors de la demande d'inversion dans GESTHAND, veillez à bien cocher match « aller et retour ».**

Dans un souci d'organisation, nous demandons aux clubs de consulter régulièrement l'Accueil/Almanach dans Gest'Hand afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes de modifications de rencontres effectuées par leurs adversaires ; **n'attendez pas que la COC vous relance pour apposer votre avis.** Respectez également le délai d'enregistrement des conclusions de match.

### ART. 9 Feuille de match paru dans le bulletin de début de saison :

▶ La FDME doit être établie avant chaque match à l'aide des données récupérées dans GESTHAND dans les 24h précédant la rencontre. Ce délai de 24h est à respecter impérativement afin que les dernières validations de licences soient prises en compte au plus près du jour et de l'heure de la rencontre. Dans le cas où des anomalies seraient constatées pour l'équipe visiteuse ou recevant suite à un téléchargement au-delà des 24h avant la rencontre, le club recevant sera sanctionné d'une pénalité financière dont le montant est déterminé dans le Guide financier : Voir Art. 98.2.2. des règlements généraux de la FFHB.

▶ Quand il y a plusieurs rencontres consécutives, prévoir suffisamment de temps pour la saisie des FDME (elles peuvent se remplir à l'avance) de façon à ne pas entamer une rencontre sans la FDME intégralement remplie et verrouillée par un arbitre.

▶ Les arbitres sont tenus notamment de noter le montant de leurs frais kilométriques et indemnité d'arbitrage sur la FDME.

▶ **CLUBS SOUS CONVENTION** Nous demandons aux clubs dont les équipes évoluent sous convention **de s'assurer avant chaque rencontre que les joueurs et officiels soient bien répertoriés**

dans Gest'Hand comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. Attention ! Si un joueur d'une convention ressort « non enregistré » le jour du match, **la rencontre sera perdue par pénalité pour l'équipe concernée**. Les listes ne sont plus désormais que validées par les clubs eux-mêmes, seul le club pilote est habilité à saisir et valider une liste d'officiels et/ou de joueurs.

▶ **PROCEDURE EN CAS DE DIFFICULTES INFORMATIQUES** Lorsque vous rencontrez des difficultés avec GESTHAND ou autres problèmes techniques liés à l'informatique, la Fédération a mis en place différents outils disponibles sur la page d'accueil du site FFHandball <https://www.ffhandball.fr/fr/divers/outils>

**Le support Gesthand et l'utilisation de ticket :** Pour rappel, la Fédération a mis en place un système de gestion de « ticket » qui se trouve sur [la page d'accueil du site FFHandball](https://support.ffhandball.org). Lien de connexion : <https://support.ffhandball.org> Chaque demande d'aide se voit attribuer un numéro de ticket unique qui permet de suivre en ligne sa progression et les réponses apportées.

Les demandes remontées dans le support ne doivent concerner que des problèmes techniques (et non des questions réglementaires ou de procédure informatique : pour cela il convient de consulter les guides utilisateurs Gesthand disponibles en ligne).

#### **ART. 8 Déroulement des rencontres paru dans le bulletin de début de saison :**

D. Responsabilités des clubs, Responsables de salle, Chronomètres et Secrétaires de table :

##### **Divisions Pré-nationales Masculine et Féminine :**

Ce paragraphe ne concerne pas le championnat N3F (cf. règlement N3F).

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur (licencié et majeur)** qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.

▶ Le club visiteur présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Secrétaire de table (licencié et majeur)** qui sera chargé de la gestion administrative (exclusions, sanctions etc..) et d'assister le Chronomètreur et les Arbitres dans leurs missions.

##### **Divisions Excellence et Honneur Masculin, Excellence Féminine :**

▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

▶ Le club recevant présente aux Arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Chronomètreur (licencié et majeur)** qui sera chargé du tableau d'affichage et d'assister le Secrétaire et les Arbitres dans leurs missions.

▶ Le club visiteur (en premier) ou le club recevant pourront compléter la Table de marque en présentant **un Secrétaire (licencié et majeur)**.

##### **Jeunes U18 à U11 Masculins et Féminins en Poules Elite et Excellence :**

▶ Le club recevant présente aux arbitres et inscrit sur la feuille de match **un Responsable de salle (licencié et majeur)** dont les missions sont définies dans l'article 88 page 96 des Règlements Généraux de la FFHB.

**En cas de mineur à la table sur un match jeune dans une fonction de chronomètreur ou de secrétaire, un tuteur de table sera préconisé pour accompagner ces jeunes dans leur fonction.**

**Absence :** toute absence de Responsable de salle et de Chronomètreur dans tous les cas et de secrétaire de table en Pré-nationales Masculine et Féminine **est sanctionnée d'une amende de 10**

**euros par personne manquante.** 50 % de l'amende sera reversée en fin de saison au club palliant à l'absence (vœu N°3 du club de l'AST Châteauneuf adopté lors de l'A. G. du 26/05/13 à Chartres).  
**Ce paragraphe ne concerne pas le championnat N3F (cf. règlement N3F).**

#### **REGLEMENT FFHB : ARTICLE 98.6.2 - EQUIPE SE PRESENTANT SANS OFFICIEL**

**Si une équipe se présente sans officiel, celle-ci aura l'obligation de proposer son capitaine comme joueur officiel responsable.** Il devra être inscrit sur la FDME à la fois comme joueur et officiel.  
Ces dispositions ne concernent pas **les catégories jeunes** pour lesquelles **chaque équipe doit être impérativement accompagnée d'un officiel majeur.**

#### **ART. 8A. PARU DANS LE BULLETIN DE DÉBUT DE SAISON**

1) - **Couleurs** : les clubs doivent obligatoirement disputer les compétitions sous les couleurs indiquées sur les conclusions de rencontres saisies dans Gest'Hand. **Lorsque 2 équipes en présence ont des maillots de couleur identique, le club visiteur doit changer de maillots.**

#### **PROCEDURE DE DEMANDE DE SURCLASSEMENT PARU DANS LE BULLETIN DE DÉBUT DE SAISON**

\* MASCULINES ET FEMININES (Toutes catégories jeunes) :

La COC Territoriale autorisera une nouvelle fois, pour la saison 2023/2024, le surclassement sur la 4<sup>ème</sup> année d'âge de toutes les catégories jeunes de la compétition concernée :

Les joueurs et joueuses de 7 ans (2016) sont autorisés à jouer en U11

Les joueurs et joueuses de 9 ans (2014) sont autorisés à jouer en U13

Les joueurs et joueuses de 11 ans (2012) sont autorisés à jouer en U15

Les joueurs et joueuses de 14 ans (2009) sont autorisés à jouer en U18

Ces surclassements ne pourront être autorisés à condition de fournir **le formulaire 2 « surclassement pour les équipes jeunes »** comprenant :

- La demande du président du club.
- L'accord écrit du représentant légal.

Ce **formulaire 2** est téléchargeable : [FORMULAIRE](#)